

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL
OPTION GESTION DE LA PRODUCTION

**ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE ET
TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS -
U3**

SESSION 2019

Durée : 6 heures
Coefficient : 4

L'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé.

Le candidat doit gérer son temps en fonction des recommandations ci-dessous :

- traiter la partie 1 relative à l'environnement économique et juridique pendant une durée de 3 heures ;
- traiter la partie 2 relative à la technologie des équipements et supports pendant une durée de 3 heures.

Les parties 1 et 2 seront rendues sur des copies séparées et ramassées à la fin de l'épreuve de 6 heures.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet se compose de 39 pages numérotées de 1/39 à 39/39.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2019
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 1/39

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 - Accord d'autorisation préalable	pages 14 et 15.
Annexe 2 - Extraits police d'assurance « Production de films »	pages 16 et 17.
Annexe 3 - Avenant N°1 au contrat de préachat sans droit à recettes	pages 18 à 21.
Annexe 4 - Audience veille – Dimanche 16 septembre 2018	page 22.
Annexe 5 - Comparatif caméscopes	page 23.
Annexe 6 - Objectifs	page 24.
Annexe 7 - Filtres polarisants	page 25.
Annexe 8 - Cartes mémoires	page 26.
Annexe 9 - Moniteurs	page 27.
Annexe 10 - Éclairage d'ambiance	page 28.
Annexe 11 - Éclairage	page 29.
Annexe 12 - Batteries	page 30.
Annexe 13 - Micros SCHOEPS	page 31.
Annexe 14 - Mixette Sound Devices 633	page 32.
Annexe 15 - Liaisons HF Sennheiser	page 33.
Annexe 16 - NetExplorer – Stockage en ligne	pages 34 et 35.
Annexe 17 - SONY – Structure des fichiers	page 36.
Annexe 18 - AVID Média Composer- Supported Video File Formats	page 37.
Annexe 19 - Da Vinci Resolve – Supported Formats and Codecs	page 38.
Annexe 20 - Extrait CST RT017 – V3.0 – ORGANISATION PAD	page 39.

PRÉSENTATION DU THÈME D'ÉTUDE

O2B FILMS est une société française de production indépendante créée en 2004 à l'initiative d'Olivier de Bannes.

Société à responsabilité limitée au capital social de 52 940 €, spécialisée dans la production de films et documentaires, elle a pour code NAF, le code 5911 A.

La société **O2B FILMS** exerce ses activités à Paris dans le 8^{ème} arrondissement et compte quatre employés permanents. Olivier de Bannes producteur et gérant, participe au développement en collaboration avec la directrice du développement. La gestion administrative, juridique et financière est assurée par une directrice de production, aidée d'une assistante.

Après avoir produit jusqu'en 2015 des documentaires sur des sujets de société pour le groupe Canal + et particulièrement les chaînes Canal + et Planète +, **O2B FILMS** a repris son activité depuis un an et souhaite se diversifier en privilégiant le genre documentaire sur des sujets plus variés.

En 2018, elle produit pour France Télévisions (FTV) un documentaire de 52 minutes intitulé **LA COUR DES GRANDS**, écrit et réalisé par Philippe SAADA.

Ce documentaire historique est consacré à la bataille politique, militaire et diplomatique menée par le général De Gaulle pour que la France obtienne un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU à sa création en 1945.

Composé d'interviews croisées et d'images d'archives, tourné en HD, ce documentaire est destiné à être diffusé sur plusieurs chaînes de télévision et livré sous forme de DVD.

L'équipe technique réalisant les diverses interviews est composée, outre le réalisateur, d'un chef opérateur de prise de vues et d'un chef opérateur de prise de son.

Le calendrier de production est le suivant :

- préparation : 4 septembre au 3 novembre 2017 ;
- tournage : 13 novembre au 2 décembre 2017 ;
- montage : 04 décembre 2017 au 9 février 2018 ;
- livraison : avril 2018.

Il est demandé d'analyser les différents dossiers sur les plans technique, économique et juridique de la production du documentaire.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2019
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 3/39

PARTIE 1 - ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE

Durée : 3 heures

DOSSIER 1 – FINANCEMENT DU DOCUMENTAIRE

Problématique : l'assistante de production est chargée d'analyser le financement du documentaire « LA COUR DES GRANDS ».

Le plan de financement de ce documentaire fait apparaître le préachat par France Télévisions.

1.1. - Indiquer les raisons pour lesquelles O2B Films a proposé son projet de documentaire à France 5 compte tenu du positionnement de cette chaîne dans le Paysage Audiovisuel Français.

1.2. - Expliquer en quoi le préachat du documentaire « LA COUR DES GRANDS » permet à France Télévisions de remplir ses obligations réglementaires en matière de production et de diffusion audiovisuelles.

O2B Films a par ailleurs sollicité une aide financière auprès du Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) (**annexe 1**).

1.3. - Citer les sources des recettes qui alimentent le fonds de soutien à l'audiovisuel, au cinéma et au multimédia géré par le CNC.

1.4. - Identifier le type d'aide et le montant sollicité auprès du Centre National du Cinéma et de l'image animée par O2B Films.

1.5. - Présenter les différentes conditions que le CNC a vérifiées pour accorder l'autorisation préalable.

1.6. - Préciser les obligations auxquelles O2B Films doit se conformer pour obtenir l'autorisation définitive.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2019
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 4/39

DOSSIER 2 – PRODUCTION DU DOCUMENTAIRE

Le planning de production du documentaire, après le développement de l'écriture, s'étend sur une période de 8 mois dont environ 15 jours de tournage en France, notamment à Paris (Sénat, Quai d'Orsay, Ambassade des États-Unis) pour les entretiens avec les intervenants anglo-saxons et américains.

Néanmoins, un jour de tournage est fixé tout début décembre à Moscou pour l'interview de Nathalia Vasilieva et d'Evguenia Obitchkina, deux historiennes russes et pour la réalisation de plans d'illustration de la ville.

Problématique : l'assistante de production évalue les besoins et risques à envisager et plus particulièrement ceux liés au déplacement en Russie (annexe 2).

2.1. - Expliquer les risques couverts dans la rubrique garantie « Cast – Non apparition » du contrat d'assurance souscrit par O2B Films.

2.2. - Rédiger la clause à insérer aux conditions générales du contrat de travail du réalisateur qui soumet la validité du contrat à l'aptitude médicale requise par la compagnie d'assurance.

2.3. - Lister les formalités à envisager pour l'entrée de l'équipe de tournage et du matériel sur le territoire russe.

Le Baltschug hôtel, lieu des interviews, contient de nombreux meubles anciens datant du XVI^{ème} siècle. Avant d'accorder l'autorisation de tournage, le responsable de l'hôtel souhaite savoir si l'assurance souscrite par O2B Films permet de couvrir les risques d'une éventuelle dégradation du mobilier due à l'utilisation du matériel audiovisuel.

2.4. - Indiquer la garantie du contrat d'assurance applicable à ce cas de figure.

2.5. - Calculer le montant du dommage pris en charge par l'assurance lors d'un éventuel sinistre sur un coffre d'une valeur approximative de 10 000 €.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2019
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 5/39

DOSSIER 3 – DIFFUSION DU DOCUMENTAIRE

Problématique : l'assistante de production analyse la diffusion télévisée du documentaire.

Après discussions, la chaîne Public Sénat s'est engagée comme deuxième diffuseur du documentaire.

Un avenant au contrat de préachat de France Télévisions a donc été établi pour déterminer les modalités de diffusion entre France Télévisions et cet autre diffuseur (**annexe 3**).

3.1. - Expliquer la signification du titre de l'annexe 3 « Avenant N°1 au contrat de préachat sans droit à recettes « La Cour des grands » ».

3.2. - Déterminer, compte tenu de la date de l'acceptation du prêt à diffuser (PAD) le 16 avril 2018, les possibilités de diffusion linéaire à titre exclusif du documentaire, en termes de période et de nombre de diffusions, détenues par France Télévisions.

3.3. - Expliciter les possibilités de diffusion non linéaire.

«LA COUR DES GRANDS » a ainsi été diffusé, en inédit, sous le titre « ONU : la bataille de De Gaulle, 1944-1945 » par France 5, le dimanche 16 septembre 2018, à 22h40, dans sa case documentaire « la case du siècle » (**annexe 4**).

3.4. - Présenter l'organisme en charge de la mesure d'audience de la télévision en France.

3.5. - Définir le terme part d'audience.

3.6. - Donner les résultats d'audience du documentaire.

3.7. - Calculer le nombre de téléspectateurs, toutes chaînes hertziennes confondues, sur la plage horaire de diffusion du documentaire.

3.8. - En fonction des résultats d'audience du documentaire du dimanche 16 septembre 2018, comparer son score d'audience par rapport aux autres programmes de France 5, en seconde et troisième parties de soirée après le prime time.

3.9. - Comparer ces résultats à ceux des programmes similaires diffusés en seconde partie de soirée, sur les autres chaînes hertziennes retenues dans l'annexe 4.

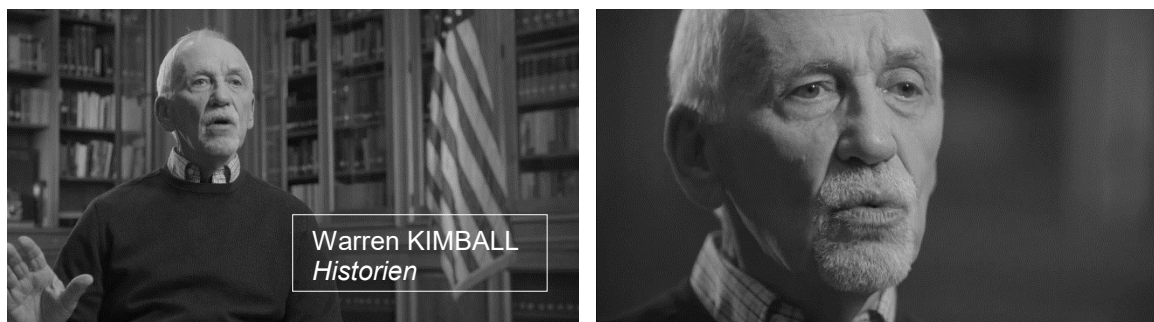
BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2019
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 6/39

PARTIE 2 - TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS

Durée : 3 heures

DOSSIER 1 - RÉALISER LES INTERVIEWS

Le réalisateur du documentaire souhaite faire un montage alternant interviews et images d'archives. Pour chaque interview, il désire enregistrer un plan taille et un plan serré. Un tournage à deux caméscopes est donc requis.



Source : images extraites du documentaire « la Cour des Grands » de Philippe SAADA.

Les interviews seront réalisées dans des lieux très différents présentant des ambiances lumineuses différentes :

- chambre de l'hôtel Splendid Étoile, Paris ;
- chambre de l'hôtel Les Remparts à Eschbach-au-Val ;
- ambassade des États-Unis, Paris ;
- salle du billard au Ministère des affaires étrangères, Paris ;
- hôtel Baltshug, Moscou.

Divers plans d'illustrations seront également tournés dans les Vosges, à Moscou, et à l'hôtel de ville de Paris.

Problématique : l'assistante de production doit effectuer le choix des matériels à mettre en œuvre dans le respect des intentions du réalisateur et des contraintes de tournage.

Extrait du document : NORMES TECHNIQUES, Centre de Diffusions et d'Echanges France Télévisions.

Le mode technique de production (tournage ET post-production) doit utiliser exclusivement des standards hautes définitions correspondant aux standards de qualité de la diffusion HD du tournage à la confection du PAD HD.

Le producteur limitera les opérations de transfert d'un standard à l'autre au strict minimum de façon à ne pas dégrader la qualité technique.

Livraison de PAD en 16/9 format ½ pouce HD-CAM, avec audio stéréo PCM sur AES 1, selon les spécifications vidéo et audio décrites dans le document « Recommandation Technique CST-RT-017-TV-v3.0-2011 ».

Norme 4:2:2 HD 1080i @ 50Hz au format 16/9.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2019
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 7/39

Un tableau comparatif de 3 caméscopes HD est fourni en **ANNEXE 5**.

1-1- Indiquer les critères de choix du caméscope répondant aux exigences des normes techniques du centre de diffusions et d'échanges FTV.

1-2- Sélectionner la référence du caméscope adapté aux exigences des normes techniques du centre de diffusions et d'échanges FTV.

Pour les interviews, le réalisateur souhaite garder une faible profondeur de champ sur les deux axes de caméras. Pour ce faire, le chef opérateur de prise de vues préconise l'utilisation d'objectifs à ouverture constante f/2.8.

Pour le plan taille, la focale minimale ne devra pas être inférieure à 16 mm.

Une liste d'objectifs disponibles à la location est présentée en **ANNEXE 6**.

1-3- Choisir l'objectif compatible avec le caméscope plan taille, et répondant aux préconisations du chef opérateur de prise de vues.

Pour ne pas être gêné par le reflet des éclairages dans les vitres des fenêtres, des bibliothèques ou des lunettes des personnages interviewés, le chef opérateur de prise de vues préconise l'utilisation de filtres polarisants.

1-4- Choisir, à l'aide de l'ANNEXE 7, le filtre polarisant adapté à l'objectif du caméscope dédié au plan taille.

La durée prévue de chaque interview est de 1 h 30 min. À l'issue de chaque interview, 30 min sont consacrées au tournage de plans de coupe.

Les images seront enregistrées au format XAVC Long 1 920x1 080/50i à 50 Mbps. Le son sera enregistré sur toute la durée des enregistrements.

1-5- Calculer la capacité minimale de chaque carte mémoire à insérer dans les caméscopes pour l'enregistrement (vidéo + son) d'une interview et des plans de coupe.

1-6- Déterminer, à l'aide de l'ANNEXE 5 et de l'ANNEXE 8, les cartes mémoires nécessaires pour les deux caméscopes.

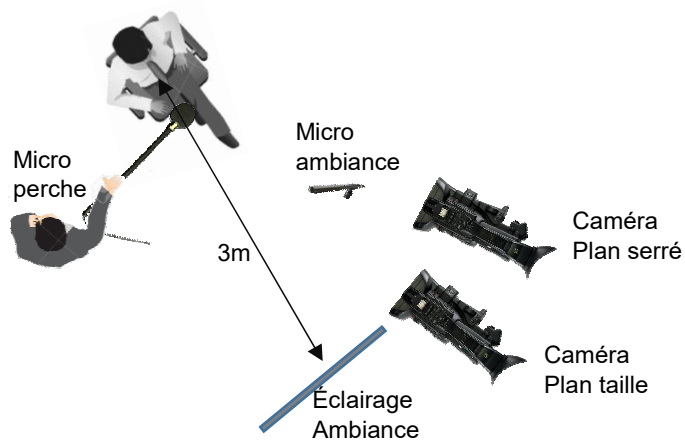
Lors des prises de vues, le réalisateur désire observer l'image des deux caméscopes sur un moniteur Full HD. Afin de limiter le montant du devis de location, la production propose au réalisateur la possibilité de contrôler les deux images par commutation des entrées vidéo sur un seul moniteur.

1-7- Choisir, à l'aide de l'ANNEXE 9, le moniteur vidéo adapté à cette solution.

De nombreux lieux de tournage présentent une fenêtre produisant un éclairage naturel par la lumière du jour. Quel que soit le lieu de tournage, le réalisateur souhaite faire les prises de vues à la température de couleur de la lumière du jour.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2019
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 8/39

La focale de l'objectif du plan taille impose une distance d'environ 3 m entre la caméra et le personnage interviewé. L'éclairage de base (ambiance) sera placé lui aussi à environ 3 m du personnage. Au niveau de l'interviewé, l'éclairage délivré par l'éclairage de base devra être d'au moins 500 lux.



1-8- Rappeler la valeur de la température de couleur requise pour les éclairages.

1-9- Choisir en justifiant, à l'aide de l'ANNEXE 10, le projecteur permettant d'assurer l'éclairage d'ambiance requis pour l'espace d'interview.

Pour les éclairages de face et de contre, l'opérateur de prise de vues a pour habitude de travailler avec un kit lumière modulable, Exalux BRIKS, décrit en **ANNEXE 11**. Ce kit lumière peut être alimenté par le secteur ou par batterie. L'alimentation par batterie étant moins encombrante et plus souple, cette possibilité est retenue.

1-10- Calculer l'énergie en watt-heure nécessaire pour assurer l'éclairage pour la durée de l'interview seule à puissance maximale consommée par le kit Exalux BRIKS (en solution 4 BRIKS).

1-11- Choisir, à l'aide de l'ANNEXE 12, une batterie compatible à réserver à la location.

1-12- Identifier, à l'aide de l'ANNEXE 11, l'avantage du contrôleur CT100 vis-à-vis du pilotage des modules LED.

Pour les interviews, le réalisateur veut absolument faire des images dénuées de tout artifice. Dans cet esprit, il ne veut pas voir de micro-cravate sur les personnes interviewées. De ce fait, la parole de l'interviewé sera captée à la perche, tandis qu'un micro sur pied sera installé entre l'intervieweur et l'interviewé pour capter l'ensemble de l'interview.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2019
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 9/39

Les micros choisis par le chef opérateur de prise de son sont des micros Schoeps CMC6, accompagnés d'une capsule adaptée au type de prise de son. **L'ANNEXE 13** présente le micro Schoeps et ses accessoires.

1-13- Choisir la capsule du micro Schoeps CMC6 adaptée à la captation de la voix de l'interviewé, en veillant à limiter la captation des bruits environnants.

1-14- Proposer une solution au problème de sensibilité des capsules aux vibrations et aux sonorités plosives.

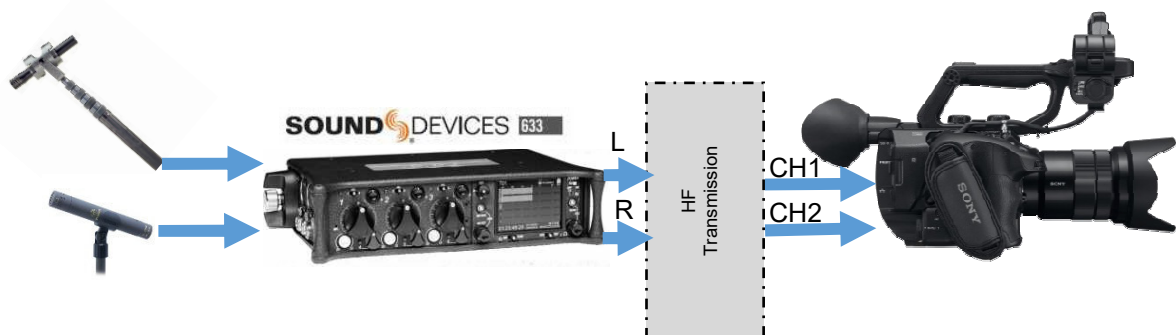
La mixette utilisée par le chef opérateur de prise de son est une mixette enregistreuse Sound Devices 633 dont une présentation succincte est faite à **l'ANNEXE 14**.

Par sécurité, le son de chaque entrée utile de la mixette sera enregistré en 48 kHz 24 bits sur la carte SD de la mixette, en mode monophonique (1 fichier par source + 1 fichier pour le MIX monophonique), et sur une des caméras.

1-15- Calculer la durée d'enregistrement possible sur la carte SD 32 Go fournie avec la mixette pour les conditions d'enregistrement énoncées ci-dessus.

Les deux micros Schoeps sont reliés à la mixette du chef opérateur de prise de son de manière filaire. La sortie stéréo de la mixette est ensuite enregistrée sur la caméra plan serré. Certains plans de coupe étant mobiles (parcours dans le jardin ; arrivée dans un couloir), la liaison mixette-caméra doit être assurée par un système HF.

Des équipements de liaison HF sont proposés en **ANNEXE 15**.



1-16- Lister tous les éléments nécessaires à l'émission de la sortie stéréo de la mixette.

1-17- Sélectionner tous les éléments nécessaires à la réception de la sortie stéréo sur les entrées audio de la caméra.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2019
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 10/39

DOSSIER 2 - ORGANISER LE MONTAGE ET LA POST-PRODUCTION

Problématique : *l'assistante de production doit assurer le transfert sécurisé des médias.*

Le tournage est prévu sur 15 jours. Chaque jour, la production copie les rushes sur un disque dur (Back-up) à l'aide d'un micro-ordinateur. Chaque jour de tournage sont ainsi transférés sur disque de Back-up :

- le contenu des cartes SD 64 Go de chaque caméra ;
- le contenu de la carte SD 32 Go de la mixette.

2-1- Calculer la capacité nécessaire du disque dur externe devant accueillir les rushes des 15 jours de tournage, sachant que les cartes supportant la vidéo ne peuvent être remplies qu'à 80 % de leur capacité maximale, et que le son occupe un espace maximum de 500 Mo.

Le disque dur affecté au tournage est un disque dur externe *Transcend 300, 2 To*, raccordé par l'interface Thunderbolt (10 Gb/s). La vitesse de lecture-écriture sur le disque dur est de 120 Mo/s.

2-2- Déduire des caractéristiques des éléments de la chaîne de transfert (de la carte SD jusqu'au disque dur), la vitesse de transfert des rushes des deux cartes SD 64 Go sur le disque dur externe.

Après dérushage, les médias sont mis à disposition des sociétés de montage et post-production par un service de stockage en ligne (Cloud computing) afin d'en assurer le montage, l'étalonnage et le mixage.

30 heures de rushes à 50 Mbps ont été tournées et stockées sur le serveur NAS de la société de production O2B.

Les rushes sont aussi stockés sur la plateforme <https://O2B.netexplorer.pro.fr/> pour être mis à disposition de la société POM'ZED assurant le montage et la post-production du documentaire.

L'ANNEXE 16 présente le stockage sur la plateforme NetExplorer et les éléments essentiels du planning prévisionnel.

2-3- Indiquer la fonctionnalité de NetExplorer utilisée par la société O2B pour mettre les rushes à disposition de la société POM'ZED.

2-4- Proposer, à partir du planning prévisionnel, les options de sécurité déclarées pour la mise à disposition des rushes sur la plateforme NetExplorer.

2-5- Préciser le dossier de la plateforme NetExplorer destiné à recevoir le montage à livrer à France Télévisions.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2019
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 11/39

DOSSIER 3 - LIVRER LE PAD

Problématique : le technicien doit vérifier le workflow et assurer la conformité du PAD.

Les fichiers, mis à disposition de POM'ZED pour le montage et la post-production, utilisent le codec *SONY XAVC Long*, et doivent être compatibles avec les stations de montage de la société.

POM'ZED dispose de stations équipées du logiciel de montage Avid Media Composer, et de stations équipées du logiciel de montage Da Vinci Resolve.

3-1- Relever, d'après l'**ANNEXE 17**, le format des fichiers destinés à la post-production enregistrés sur les caméscopes.

Les **ANNEXES 18 et 19** présentent les formats de fichier et les CODEC acceptés par chaque logiciel de montage.

3-2- Indiquer le logiciel de montage permettant à la société POM'ZED d'exploiter les rushes.

Extrait du document : NORMES TECHNIQUES, centre de diffusions et d'échanges FTV.

Les supports PAD HD natifs livrés doivent être intégralement conformes au document « recommandation Technique CST-RT-017-TV-v3.0-2011 ».

Généralités

- Une bande PAD HD (format ½ pouce HD-CAM) est par définition au format 16/9.
- Les standards et les débits vidéo utilisés dans le processus de production seront indiqués sur la fiche de contrôle qualité.
- L'utilisation d'un système de compression de débit audio dans le processus de production sera indiquée sur la fiche de contrôle qualité.
- Il est impératif que le programme se termine simultanément par un NOIR IMAGE/SILENCE AUDIO en cut, ou par un fondu image au noir et un fondu sonore.
- Si une coupure du programme est prévue lors de sa diffusion (insertion d'une bande annonce par ex.), il conviendra, pour le TC retenu, de choisir en priorité un changement de plan et un son approprié (applaudissements, silence par ex.).
- Il n'y aura pas de fond neutre en fin de programme, seul un fond noir sera accepté.

La durée du programme est de **52 minutes et 29 secondes**.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2019
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 12/39

3-3- Préciser, d'après les normes techniques du centre de diffusions et d'échanges FTV, le support de livraison du PAD.

3-4- Identifier, d'après l'**ANNEXE 20**, un éventuel défaut de conformité du PAD.

France 5 demande que le dossier de presse soit accompagné du programme sur DVD. La durée du programme est de 52 minutes et 29 secondes. Il sera enregistré sur DVD à 9 Mbps.

3-5- Rappeler la capacité d'enregistrement d'un DVD simple couche.

3-6- Vérifier que le programme pourra être enregistré sur un seul DVD.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2019
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 13/39

ANNEXE 1 - Accord d'autorisation préalable (1/2)

direction de
l'audiovisuel et de la
création numérique

12 rue de Lübeck
75784 Paris Cedex 16

tél. 01 44 34 34 42
fax 01 44 34 34 52

Paris, le 22 février 2018

O2B FILMS
89 RUE DU ROCHER
75008 PARIS

Affaire suivie par : agnes.tricot@cnc.fr (01 44 34 35 43)

Réf à rappeler : 61 – 2017 / 1392

Tiers n° : 9554102

N° ISAN : 0000-0004-9CB1-0000-I-0000-0000-K

Madame, Monsieur,

Vous avez demandé, pour la production de l'œuvre **documentaire** intitulée :

« LA COUR DES GRANDS »

l'autorisation préalable dans les conditions prévues par le Règlement Général des Aides financières du Centre national du cinéma et de l'image animée (Livre 3, Titre I) afin que vous soit accordé le versement d'une aide du CNC.

Vous m'avez remis à cet effet un dossier faisant apparaître :

- une durée de **52 minutes**,
- un budget de **262 711 € H.T.**,
- une part française du financement de **258 711 € H.T.**, représentant **98,48 %** du budget de l'œuvre,
- un apport de la société **O2B FILMS** de **70 211 € H.T.**, représentant **27,14 %** de la part française du financement de l'œuvre,
- un apport du diffuseur France 5 de **94 000 € H.T.**, représentant **36,33 %** de la part française du financement de l'œuvre,
- une aide sélective à la production de **40 000 € H.T.** représentant **15,46 %** de la part française du financement de l'œuvre,



centre national
du cinéma et de
l'image animée



BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2019
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 14/39

ANNEXE 1 (2/2)

- un montant des dépenses en France de **253 557 € H.T.** représentant **96,52 %** du financement de l'œuvre,
- une participation d'auteurs, acteurs principaux, techniciens collaborateurs de création et entreprises prestataires d'origine française ou européenne conforme aux dispositions de l'arrêté du 21 mai 1992.

Compte tenu du respect des conditions prévues par la réglementation et de la décision n° **18-2017** du 16 février 2018 prise après l'avis rendu par la Commission spécialisée des aides à la production et à la préparation le **11/12/2017**, l'autorisation préalable demandée vous est accordée et il est attribué :

- **une aide sélective à la production de 40 000 €.**

J'ai pris les dispositions nécessaires pour mettre en œuvre un premier versement correspondant à 75 % de la subvention soit **30 000 €**. Le solde, soit **10 000 €**, vous sera accordé dès l'octroi de l'autorisation définitive.

Je vous rappelle que l'autorisation définitive doit être obtenue dans les trois ans qui suivent la date de l'autorisation préalable. Dans le cas contraire, vous seriez tenu de reverser le montant correspondant à ce premier versement.

Afin de l'obtenir, vous devrez faire parvenir à la Direction de l'audiovisuel et de la création numérique, **au plus tard quatre mois après l'achèvement de l'œuvre**, un dossier comportant les pièces à fournir pour l'obtention de l'autorisation définitive.

Ce délai est **porté à 6 mois** en cas de coproduction internationale ou lorsque le coût définitif de l'œuvre doit faire l'objet d'une certification par un commissaire aux comptes (aide octroyée supérieure à 50 000 €).

Le générique de l'œuvre, ainsi que tous les documents servant à sa promotion, devront porter la mention **« avec la participation du CNC »**.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article 6-1 du décret N°90-66 du 17 janvier 1990 modifié, je vous informe que j'émet, sur la base des documents fournis, et sous réserve du visionnage, un avis favorable à ce que cette œuvre soit considérée comme **œuvre européenne d'expression originale française**. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente
Pour la Présidente, et par délégation,
le directeur de l'audiovisuel et
de la création numérique,
Vincent Lacleroq

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2019
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 15/39

**ANNEXE 2 - Extraits police d'assurance
« Production de films » (1/2)**



IO101630

Police d'assurance tous risques productions : conditions particulières & attestation

Couvrant le film	<i>La cour des Grands</i>
Preneur d'assurance	<i>O2B Films</i>
Assureurs	<i>CIRCLES GROUP S.A. on behalf of : XL. Insurance Compagny SE per XL Catlin Services SE, Belgium branch (40 %), HDI Global SE, Branch for Belgium (35 %), Ironshore Europe DAC (15 %) & AXA Belgium (10 %)</i>
Souscrite via	<i>www.circlesgroup.com</i>
Numéro de police	<i>IO101630C25149Q1701356</i>
Courtier	<i>RUBINI & ASSOCIES</i>
Conditions générales d'application	<i>CG-FILM-FR-01022017</i>
Fait le	<i>31/10/2017</i>

1. Généralités

Assurés	<i>Le preneur d'assurance et les différents co producteurs</i>
Adresse postale	<i>89 rue du Rocher F-75008 Paris</i>
Titre de production	<i>La cour des Grands</i>
Type de tournage / Type de support	<i>Documentary Film / Video</i>
Budget de production à assurer est de	<i>196 071 €</i>
Nombre de jours de tournage	<i>20 jours</i>
Liste des lieux de tournage	<i>France et Russie</i>
Fréquence d'envoi au développement	<i>0 Jour</i>
Risques aggravants(*)	<i>None</i>
Synopsis	<i>...</i>
Présence obligatoire au générique	<i>www.circlesgroup.com</i>

(*) Il s'agit : de prises de vues sous-marines, sous terraines, ou aériennes autres que celles prises d'un hélicoptère ; de tournage en montagne à plus de 200 mètres d'altitude et en dehors des routes balisées ; de prises de vues d'un voilier ; d'une barque ou d'un bateau de plaisance naviguant ; d'usage d'animaux réputés dangereux. Enfin, les personnes assurées sous la garantie « Cast Non apparition », ne peuvent pas faire de cascades et doivent avoir moins de 70 ans.

www.circlesgroup.com
T : +352 26 45 87 92
F : +352 26 45 87 93

CIRCLES GROUP S.A
6, Rue d'Arlon
L-8399 Windhof

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production	Session 2019
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES Page : 16/39

ANNEXE 2 (2/2)



2. Garanties – Capitaux assurés – Franchises : IO101630 – La cour des Grands

Garanties soumises à l'application de la règle proportionnelle (*)	Capitaux assurés	Franchises
Cast – Non apparition	49 018,00 €	2 500,00 €
- En « avant tournage »		
- En « production et post production »	196 071,00 €	2 500,00 €
Liste des personnes assurées :		
<u>acteur(s)</u> : néant ;		
<u>réalisateur(s)</u> : Philippe SAADA		
<u>Autre(s)</u> : néant		
Support	196 071,00 €	1 000,00 €
Frais supplémentaires	70 000,00 €	1 000,00 €
Garanties assurées en premier risque	Capitaux assurés	Franchises
Matériel	00,00 €	00,00 €
Décors – Costumes et accessoires	00,00 €	00,00 €
Responsabilité civile	1 250 000,00 €	2 500,00 €
Biens confiés	75 000,00 €	500,00 €
Responsabilité locative « immeuble »	1 250 000,00 €	500,00 €
Contenu des bureaux de production	7 500,00 €	500,00 €
Véhicule(s) de jeu	00,00 €	00,00 €
Cash	00,00 €	00,00 €
Bagages	10 000,00 €	100,00 €
Autres	NÉANT	NÉANT

(*) Règle qui prévoit de réduire l'indemnité dans le rapport existant entre le budget déclaré assuré et celui qui aurait dû être assuré.

www.circlesgroup.com
T : +352 26 45 87 92
F : +352 26 45 87 93

CIRCLES GROUP S.A
6, Rue d'Arlon
L-8399 Windhof

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2019
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 17/39

ANNEXE 3 - Avenant N°1 au contrat de préachat sans droit à recettes (1/4)

Pour le pôle France 5
N° EM : FTV0149769
N° Oscar : 33375
N° de bon de commande : 40590731

AVENANT N°1 AU CONTRAT DE PRECHAT SANS DROIT A RECETTES « La cour des grands »

ENTRE LES SOUSSIGNEES

La Société Nationale de Programme dénommée **FRANCE TELEVISIONS**, société anonyme au capital de 347 540 000 Euros, dont le siège social est à PARIS 75015 – 7, Esplanade Henri de France, inscrite au RCS de Paris sous le N° B 432 766 947, représentée par le Directeur de la production de France 5, Monsieur Philippe LE MORE, ci-après désignée par le terme « FRANCE TELEVISIONS »,
d'une part,

ET

La Société **O2B FILMS**, S.A.R.L au capital de 52 940 €, inscrite au RCS de Paris sous le n° B.452 861 412, dont le siège social est au 89, rue du Rocher – 75008 PARIS, représentée par son Gérant, Monsieur Olivier DE BANNES GARDONNE, ci-après désignée par le terme « LE CONTRACTANT »,
d'autre part,

Il est préalablement rappelé que les parties ont signé en date du 04/10/2017 un contrat de préachat dans le but de confier au CONTRACTANT la production et la réalisation d'une œuvre de 52 (cinquante-deux) minutes intitulée « **La cour des grands** ».

1

5

PM

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2019
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 18/39

ANNEXE 3 (2/4)

ETANT PREALABLEMENT EXPOSE QUE :

LE CONTRACTANT et FRANCE TELEVISIONS se sont accordés sur la répartition des couloirs de diffusion de l'œuvre entre FRANCE TELEVISIONS et PUBLIC SENAT.

Par conséquent, les parties ont décidé de conclure le présent avenant afin de modifier certaines dispositions du contrat de préachat précité.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE UNIQUE :

L'article C.1 du contrat de préachat précité est modifié comme suit :
(Les dispositions mentionnées en gras sont celles faisant l'objet d'un amendement).

« C.1 - DROITS D'EXPLOITATION

LE CONTRACTANT cède à FRANCE TELEVISIONS les droits d'exploitation de l'œuvre suivants, sur les territoires définis à l'article 5.1 :

- droits de diffusion linéaire à titre exclusif tels que définis à l'article 5.1.1.:
 - durée des droits : 36 (trente-six) mois à compter de l'acceptation du PAD, étant précisé que les droits exclusifs de diffusion réservés à FRANCE TELEVISIONS au titre des présentes cesseront automatiquement 30 (trente) jours après le dernier passage de la dernière multidiffusion de l'œuvre par FRANCE TELEVISIONS sur son antenne.
 - nombre de multidiffusions :
 - 3 (trois) multidiffusions Tv
On entend par multidiffusion télévision (Tv) la possibilité pour FRANCE TELEVISIONS de procéder à 4 (quatre) passages pendant un mois sur l'un ou l'autre des services édités par FRANCE TELEVISIONS.
Le premier passage de la première multidiffusion se fera sur le service FRANCE 5 édité par FRANCE TELEVISIONS. Les autres passages pourront être effectués indifféremment sur chacun des services édités par FRANCE TELEVISIONS, sous réserve de la prise en charge par FRANCE TELEVISIONS des surcoûts éventuels dus aux ayants-droit et liés à la diffusion TV de l'œuvre sur un autre service de FRANCE TELEVISIONS que FRANCE 5.
 - 1 (une) multidiffusion Tv sur les services Outremer Premières
On entend par multidiffusion Tv sur les services Outremer Premières la possibilité pour FRANCE TELEVISIONS de procéder à 1 (un) passage sur chacun des 9 services Outremer Premières pendant un mois.
 - 3 (trois) multidiffusions Web Tv
On entend par multidiffusion Web Tv la possibilité pour FRANCE TELEVISIONS de procéder à 4 (quatre) passages pendant un mois sur l'un ou l'autre des services édités par FRANCE TELEVISIONS.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2019
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 19/39

ANNEXE 3 (3/4)

Couloirs de diffusion de l'œuvre, en France, Collectivités françaises d'outre-mer

Les couloirs de diffusion entre FRANCE TELEVISIONS et PUBLIC SENAT, pour une version de 52 (cinquante-deux) minutes du programme, sont déterminés de la façon suivante :

1^{er} couloir : FRANCE TELEVISIONS disposera de droits exclusifs de diffusion de l'œuvre vis à vis de tout autre diffuseur, ce pendant une période de 12 (douze) mois à compter de l'acceptation du PAD de l'œuvre.

2^{ème} couloir : A l'issue du 1^{er} couloir, PUBLIC SENAT disposera de droits exclusifs de diffusion de l'œuvre vis à vis de tout autre diffuseur, ce pendant une période de 9 (neuf) mois.

3^{ème} couloir : A l'issue du 2^{ème} couloir, FRANCE TELEVISIONS disposera de droits exclusifs de diffusion de l'œuvre vis à vis de tout autre diffuseur, ce pendant une période de 12 (douze) mois.

4^{ème} couloir : A l'issue du 3^{ème} couloir, PUBLIC SENAT disposera de droits exclusifs de diffusion de l'œuvre vis à vis de tout autre diffuseur, ce pendant une période de 9 (neuf) mois.

5^{ème} couloir : A l'issue du 4^{ème} couloir, FRANCE TELEVISIONS disposera de droits exclusifs de diffusion de l'œuvre vis à vis de tout autre diffuseur, ce pendant une période de 12 (douze) mois.

6^{ème} couloir : A l'issue du 5^{ème} couloir, PUBLIC SENAT disposera de droits de diffusion des œuvres à titre exclusif, vis-à-vis de tout diffuseur, ce jusqu'à extinction de ses droits.

Par ailleurs, LE CONTRACTANT a informé FRANCE TELEVISIONS de négociations actuellement en cours avec TV5, dont l'apport éventuel figure au plan de financement joint en annexe 2 des présentes.

Dans l'hypothèse où LE CONTRACTANT parviendrait à conclure un accord avec cet autre diffuseur ce avant la fin de la période de production, il est entendu que LE CONTRACTANT en informera immédiatement FRANCE TELEVISIONS.

On entend par période de production la période allant de la préparation à la livraison de l'œuvre à FRANCE TELEVISIONS.

LE CONTRACTANT s'engage à avertir ce diffuseur que FRANCE TELEVISIONS dispose en tout état de cause, de la première exploitation de l'œuvre, ce à titre exclusif, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 6 des présentes.

Les modalités de diffusion entre FRANCE TELEVISIONS et cet autre diffuseur seront déterminées d'un commun accord entre les parties et seront précisées par avenant.

Il est précisé que les droits concédés à cet autre diffuseur ne viendront en rien diminuer les droits consentis à FRANCE TELEVISIONS au terme des présentes, LE CONTRACTANT garantissant FRANCE TELEVISIONS contre tout recours à ce sujet.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2019
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 20/39

ANNEXE 3 (4/4)

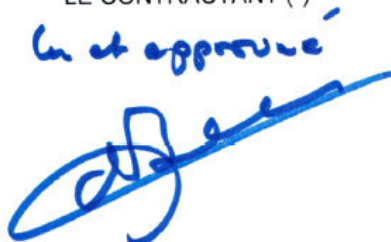
- droits de diffusion non-linéaire, tels que définis à l'article 5.1.2
 - les droits de diffusion non linéaire gratuite
Durée : à titre exclusif dans les conditions suivantes :
 - 7 jours avant le 1^{er} passage de la 1^{ère} multidiffusion Tv (pré-diffusion),
 - 7 jours après chaque passage de chaque multidiffusion Tv (Tv de rattrapage)
 - les droits de diffusion non linéaire payante
Durée :
 - à titre exclusif à compter de l'acceptation du PAD de l'œuvre par FRANCE TELEVISIONS, et jusqu'à l'expiration d'une période de 3 (trois) mois suivant le premier passage de la première multidiffusion TV de l'œuvre par FRANCETELEVISIONS.
 - à titre non exclusif pendant toute la durée restante des droits de diffusion linéaire réservés en exclusivité à FRANCE TELEVISIONS au titre des présentes.Modalités : conclusion d'un contrat spécifique avec LE CONTRACTANT comportant un partage de recettes brutes.
- Mise à la disposition de TV5 :
FRANCE TELEVISIONS pourra, gratuitement et à titre non exclusif, mettre les droits de diffusion de l'œuvre, en version française ou sous-titrée en français, à la disposition de TV5.»

Les autres dispositions du contrat de préachat et de l'avenant précités, non modifiées par le présent avenant, demeurent inchangées pour autant qu'elles ne contreviennent pas aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent.

Fait en 2 exemplaires originaux à Paris, le

15 MARS 2018

LE CONTRACTANT (*)

lu et approuvé


FRANCE TELEVISIONS



(*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite " lu et approuvé " et parapher chaque page précédente et les annexes

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2019
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 21/39

ANNEXE 4 - Audience veille* - Dimanche 16 septembre 2018

(Notice de lecture)

Part d'Audience - Individus 4 ans et +	Part d'Audience - Femmes Responsables des achats < 50 ans	Nombre de téléspectateurs en millions
--	---	---------------------------------------





15.9

/

20.3

/

1.6M

							
16 sept.	21.0/22.9	11.6/6.6	7.4/3.1	4.1/2.7	11.0/18.4	2.6/1.5	2.1/0.9
17h	17h17 SEPT A HUIT LIFE 15.9/20.3/1.6 M	16h58 MAGAZ STADE 2 7.1/5.8/0.7M	17h14 JEU 8 CHANCES DE TOUT GAGNER 11.1/3.7/1.0M	RUGBY CHAMPIONNAT DE France 4.7/0.9/0.5M	17h22 66 MINUTES 10.7/19.4/1.1M	DOCUM LE CITRON A-T-IL UN PEPIN 3.0/0.6/0.3M	17h38 DOCUM LE PEINTRE DE SISSI FRANZ XAVER WINTERHA 1.4/0.4/0.1M
18h		18h06 MAGAZ LES ENFANTS DE LA TELE - France 2 7.6/5.1/0.9M	17h54 JEU GRAND SLAM 13.4/5.1/1.5M	18h39 CANAL RUGBY CLUB 3.5/2.0/0.5M		18h43 66 MINUTES GRAND FORMAT DECO MAISON 11.3/21.3/1.6M	
19h	18h21 SEPT A HUIT 20.8/20.8/2.9M	18h58 MAGAZ LES ENFANTS DE LA TELE France 2 LA SUITE 9.0/5.9/1.4M	19h00 19-20 JOURNAL REG 14.5/6.6/2.1M	19h19 CANAL FOOTBALL CLUB 6.4/4.9/1.0M	19h45 LE 1945 13.9/22.9/2.7M	19h58 MAGAZ C. POLITIQUE LA SUITE 1.6/0.7/0.4M	19h15 DOCUM ETONNANTS JARDINS 1.3/0.3/0.2M
20h		19h58 TF1 20 heures 28.4/27.5/6.1M	20h29 LE DIMANCHE 18.7/9.0/4.3M	19h29 19-20 JOURNAL NATIONAL 14.1/7.0/2.5M			20h25 MAGAZ E=M6 12.8/22.2/0.3M
21h	21h11 FILM LES VISITEURS LA REVOLUTION 19.7/23.4/4.1M	21h06 FILM MEDECIN DE CAMPAGNE 16.8/12.1/3.8M	20h15 SERIE ZORRO 6.4/1.4/1.4M	21h05 FOOT CHAMPIONNAT DE FRANCE MARSEILLE - GUIMGAMP 4.8/2.8/1.0M	21h09 MAGAZ CAPITAL VALSE DES ETIQUETTES POURQUOI LES PRIX S'ENVOLENT 15.6/25.8/3.2M	20h55 MAGAZ LE DOC DU DIMANCHE CORNICHON AGITE DU 3.0/3.0/0.7M	20h35 MAGAZ KARBOL. 1.7/0.6/0.4M
22h			21h00 SERIE LES ENQUETES DE MURDOCH 11.4/5.1/2.7M				21h43 SERIE LES ENQUETES DE MURDOCH 10.7/4.9/2.4M
23h	23h20 FILM LES COULOIRS DU TEMPS LES VISITEURS 2 15.7/15.9/0.9M	22h51 MAGAZ UN JOUR UN DESTIN Michel DELPECH QUAND J'ETAIS CHANTEUR 12.4/4.8/1.2M	22h26 SERIE ENQUETES MURDOCH 8.0/3.2/1.4M	23h17 J+1 2.1/1.1/0.2M	23h23 MAGAZ ENQUETE EXCLUSIVE ARNAQUES A DOM. 14.5/25.9/1.1M	22h42 MAGAZ LA CASE DU SIECLE ONU LA BATAILLE DE DE GAULLE 1944-1945 2.0/0.7/0.3M	22h42 DOCUM CONVERSATION AVEC ROMY SCHNEIDER 3.9/1.2/0.5M
00h			23h08 SERIE LES ENQUETES DE MURDOCH 9.5/3.2/0.9M				23h57 SOIR 3 LE JT 4.9/3.0/0.3M
01h	25h30 SERIE NEW YORK POLICE JUDICIAIRE 18.2/18.9/0.3M	24h42 HISTOIRES COURTES 3.6/1.1/0.1M	24h21 LE CINEMA DE MINUIT 4.0/1.4/0.1M	24h27 FILM LOGAN 0.6/0.2/0.0M	24h39 MAG ENQUETE EXCLUSIVE DECHETS PETITES ET GROSSES COMBINES 14.0/20.3/0.4M	24h35 DOCUM SALE TEMPS POUR LA PLANETE 2.5/0.7/0.1M	24h35 CONC. PASSION PIANO 0.6/0.4/0.0M
02h		25h22 13H15 LE DIMANCHE 2.2/0.2/0.0M	25h55 BAL. PAS DE DIEUX - SOIR DE FETE 1.4/1.4/0.0M			25h27 DOCUM DANGERS DANS LE CIEL 3.5/1.9/0.1M	25h33 ARTE JOURN 0.4/0.0/0.0M

Source : Médiamétrie - le lundi 17 septembre 2018 à 09:01

* Audience veille : somme de l'audience en direct du programme et de sa consommation en différé le même jour.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production	Session 2019	
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 22/39

ANNEXE 5 - Comparatif caméscopes

SONY PXW FS5	PANASONIC AG-DVX 200	CANON EOS C100 Mark II
<p>Power Requirements DC 14.4V (battery pack) DC 12.0V (AC adaptor)</p> <p>Lens Mount E-mount</p> <p>Lens According to used lens</p>	<p>DC 7.2 V (when battery is used) DC 12 V (when AC adaptor is used)</p> <p>Integrated optical lens Optical image stabilizer lens, optical 13x motorized zoom F2.8 to F4.5 (≒12.8 mm to 167 mm) ;35 mm equivalent. FHD: 28.0 mm to 365.3 mm UHD 59.94p/50.00p: 37.2 mm to 485.1 mm UHD 29.97p/25.00p: 30.6 mm to 398.7 mm</p> <p>4/3-type MOS solid state image sensor SDXC memory card (4 GB to 32 GB). SDXC memory card (48 GB to 128 GB), UHS-I supported</p> <p>8bit 4 : 2 : 0 MPEG-4 AVC/H.264 High Profile (MOV/MP4) Audio: LPCM 2ch, 16bit, 48kHz</p> <p>50Mbps: 1920x1080/50p/25p/50i 100Mbps: 4096x2160/24p : 3840x2160/25p ; 1920x1080/50p 150Mbps: 3840x2160/50p 200Mbps: 1920x1080/50p/25p</p> <p>8bit 4 : 2 : 0 MPEG-4 AVC/H.264 High Profile (AVCHD) Audio: LPCM 2ch, 16bit, 48kHz</p> <p>25Mbps: 1920x1080/50p 21Mbps: 1920x1080/50/25p 17Mbps: 1920x1080/50i 9Mbps: 720x480/50i (SIDE-CROP-LETTERBOX) 8Mbps: 1208x720/50p 5Mbps: 1440x1080/50i</p> <p>SDI OUT: BNC x1, 0.8 V (p-p), 75 Ω, 3 G/1.5 G HD SDI, SD SDI supported Output format: 1080/59.94p LEVEL-A/50.00p LEVEL-A, 1080/29.97PsF/25.00PsF/24.00PsF/23.98PsF, 1080/59.94i/50.00i, 720/59.94p/50.00p, 480/59.94i, 576/50.00i</p> <p>VIDEO OUT: BNC x 1, Composite 1.0 V (p-p), 75 Ω</p> <p>HDMI OUT: HDMI x 1 (HDMI type A terminal, not compatible with VIERA Link)</p> <p>Audio Input XLR-type 3-pin (female) (x2) LINE/MIC/MIC+48 V (switchable) Headphone Output Stereo mini jack 3.5mm Audio output Mini jack stéréo 3.5 mm</p>	<p>CA-941 Power adaptor DC 7.2V (battery)</p> <p>Canon EF / EF-S mount According to used lens</p> <p>CMOS type Super 35 mm Full HD SD/SDHC/SDXC Card</p> <p>8bit 4 : 2 : 0 AVCHD : MPEG-4/AVC/H.264 28/24/17 Mbit/s 1920 x 1080 ; 7 Mbit/s (1440 x 1080). MP4 : AVC/H.264 35/24/17 Mbit/s 1920 x 1080. 4 Mbit/s 1280 x 720, 3 Mbit/s 640 x 360. AVCHD: MODE 59.94 Hz (NTSC): 28 Mbit/s : 59.94P. 24/17/7 Mbit/s : 59.94i/P/29.97/23.98P MODE 50 Hz (PAL): 28 Mbit/s : 50P. 24/17/7 Mbit/s : 50i/P/25 MP4 : MODE 59.94 Hz (NTSC): 35 Mbit/s : 59.94P. 29.97P/23.98P : 24/17/7/4/3 Mbit/s MODE 50 Hz (PAL): 35 Mbit/s : 50P. 24/17/7/4/3 Mbit/s : 25P</p> <p>HDMI Output: HDMI connector (Type A)</p> <p>AV out</p> <p>Audio Input XLR-type 3-pin (female) (x2), +48 V selectable Jack 3.5mm Headphone Output Stereo mini jack 3.5mm</p>
<p>Pickup Device Super35 type Single-chip Exmor CMOS</p> <p>Recording Media Memory Stick SD, SDHC, SDXC (XVAC recording format SDXC Card)</p> <p>Recording Format 10bit 4 : 2 : 2 XAVC Long, MPEG-4 AVC/H.264 Audio: Linear PCM 2ch, 24bit, 48kHz</p> <p>100Mbps, 3840x2160: 29.97p, 25p, 23.98p 60Mbps, 3840x2160: 29.97p, 25p, 23.98p 50Mbps, 1920x1080: 59.94p, 50p, 59.94i, 50i, 29.97p, 25p, 23.98p 35Mbps, 1280x720: 59.94p, 50p 25Mbps, 1920x1080: 59.94p, 50p, 59.94i, 50i, 29.97p, 25p, 23.98p</p> <p>AVCHD, MPEG-4 AVC/H.264, AVCHD 2.0 Audio: Linear PCM 2ch, 16bit, 48kHz</p> <p>28Mbps, 1920x1080 : 59.94p, 50p 24Mbps, 1920x1080 : 59.94i/50i/29.97p/25p/23.98p 1280x720: 59.94p, 50p 17Mbps, 1920x1080: 59.94i/50i/29.97p/25p/23.98p 1280x720 : 59.94p, 50p</p> <p>SDI Output : BNC type (1) (3G-SDI/HD-SDI/SD-SDI)</p> <p>Video Output: Integrated into Multi/Micro USB jack Composite 1.0Vp-p, 75Ω</p> <p>HDMI Output: HDMI connector (Type A)</p> <p>Audio Input XLR-type 3-pin (female) (x2), line/mic/mic +48 V selectable Headphone Output Stereo mini jack Speaker Output Monaural</p>	<p>SDI OUT: BNC x1, 0.8 V (p-p), 75 Ω, 3 G/1.5 G HD SDI, SD SDI supported Output format: 1080/59.94p LEVEL-A/50.00p LEVEL-A, 1080/29.97PsF/25.00PsF/24.00PsF/23.98PsF, 1080/59.94i/50.00i, 720/59.94p/50.00p, 480/59.94i, 576/50.00i</p> <p>VIDEO OUT: BNC x 1, Composite 1.0 V (p-p), 75 Ω</p> <p>HDMI OUT: HDMI x 1 (HDMI type A terminal, not compatible with VIERA Link)</p> <p>Audio Input XLR-type 3-pin (female) (x2) LINE/MIC/MIC+48 V (switchable) Headphone Output Stereo mini jack 3.5mm Audio output Mini jack stéréo 3.5 mm</p>	<p>HDMI Output: HDMI connector (Type A)</p> <p>AV out</p> <p>Audio Input XLR-type 3-pin (female) (x2), +48 V selectable Jack 3.5mm Headphone Output Stereo mini jack 3.5mm</p>

ANNEXE 6 - Objectifs

Canon EF 16-35mm f/2.8L II USM		<p>Objectif zoom ultra grand angle très rapide à ouverture f/2,8 constante</p> <p>Type : Objectif de type Canon EF</p> <p>Format : 35 mm plein format</p> <p>Distance focale (mm) : 16-35 mm</p> <p>Distance minimale de mise au point : 0,28 m</p> <p>Diamètre de l'objectif (mm) : 82 mm</p> <p>Accessoire : BAGUE METABONES</p> <div style="display: flex; align-items: center;">  <p>Montage Canon EF et EF-S pour utilisation sur caméras Sony E-mount</p> </div>
SONY FE 24-70 mm F2.8 GM		<p>Téléobjectif zoom moyen de très haute qualité de la série G Master</p> <p>Ouverture maximale constante de F2.8 sur toute plage focale</p> <p>Type : Objectif de type E Sony</p> <p>Format : 35 mm plein format</p> <p>Distance focale (mm) : 24-70 mm</p> <p>Distance minimale de mise au point : 0,38 m</p> <p>Diamètre de l'objectif (mm) : 82 mm</p>
SONY Zeiss Vario-Tessar® T FE 16-35 mm F4 ZA OSS		<p>Objectif zoom grand angle plein format 35 mm Zeiss®</p> <p>Ouverture maximale constante de F4 sur toute plage focale</p> <p>Type : Objectif de type E Sony</p> <p>Distance focale (mm) : 16-35mm</p> <p>Distance minimale de mise au point : 0,28 m (0,92 pi)</p> <p>Rapport d'agrandissement maximum (x) 0,19x</p> <p>Diamètre de l'objectif (mm) 72 mm</p>

ANNEXE 7 - Filtres polarisants

HOYA filtre polarisant PRO 1 DIGITAL



Filtre traité multi-couches
Monture et bord du *filtre* traité noir mat
Monture amincie
Diamètre 77 mm



NiSi Filtre UV Polarisant PRO

**Filtre UV compatible avec toutes les lentilles
72 mm**

Ultra-mince équipé d'un verre de haute qualité AGC, qui garantit une haute transmittance, restaure la couleur vraie et fournit des performances optiques parfaites.



Cokin Filtre polarisant circulaire

Épaisseur : 4.5 mm
Anti-rayure
Anti-poussière
Diamètre : 82 mm

ANNEXE 8 - Cartes mémoires

SANDISK SD EXTREME 32GO 90MO/S		
Type de carte		SDHC
Vitesse d'écriture		40 MO/s
Vitesse de lecture		90 MO/s
Capacité		32 GO
Classe		10
WEWOO Ultra SD 64GO		
Type de carte		SDHC
Vitesse d'écriture		30 MO/s
Vitesse de lecture		95 MO/s
Capacité		64 GO
Classe		10
LEXAR SDXC 64GO		
Type de carte		SDXC
Vitesse d'écriture		20 MO/s
Vitesse de lecture		95 MO/s
Capacité		64 GO
Classe		10
Kingston microSDXC UHS-I U1 32 Go avec adaptateur SD		
Type de carte		Micro SDXC
Vitesse d'écriture		10 MO/s
Vitesse de lecture		80 MO/s
Capacité		32 GO
Classe		10

ANNEXE 9 - Moniteurs

MONITEUR LCD MRL-22 HD-SDI

Moniteur LCD haute qualité 21,5-inch

- Résolution : 1920 x 1080 (Full HD)
- Angle de vue (H x V) : 178 x 178 degrés
- Support 220 Volt et 12 Volt
- Video input : VGA x 1 ; HDMI x 1 ;
 BNC (3G-SDI/ HD-SDI) x 1
 DVI x 1



SWIT - MONITEUR 9" FULL HD, 2K/3G/HD/SD-SDI/HDMI S-1093HF

Moniteur 9 pouces 2K / 3G / HD / SD-SDI, HDMI

- résolution : 1920x1080
- entrée 2K / 3G / HD / SD-SDI x 2
- sortie de boucle 2K / 3G / HD / SD-SDI x 2
- entrée HDMI x 1
- sortie de boucle HDMI x 1
- entrée CVBS x 1
- sortie de boucle CVBS x 1
- entrée audio analogique 3.5 mm x 1
- sortie audio analogique 3.5 mm x 1



TV LOGIC - MONITEUR 9" HD/SD,3GSDI LVM-091W-3G

Moniteur LVM-091W-M LCD 9 " 960 x 540 multi-format

LCD : 800x480 (15:09)

Multi-format : 2 canaux SDI (480i, 576i, 720p, 1035i, 1080i, 1080p, 1080PsF)

Entrées/Sorties

- Entrée-1 D-SUB.
- 3 BNC (analogique).
- 2 BNC (SDI).
- Sortie 1 BNC (Selected SDI Active Channel Thru Out).
- Jack.

Couleurs : 24 bits.



ANNEXE 10 - Éclairage d'ambiance

VELVETLight

COLOUR TEMPERATURE	adjustable from 2700K to 6500K in 100K steps
LIGHT INTENSITY	dimmable 0 to 100, smooth and flicker-free
COLOR RENDERING INDEX	95 CRI typical, 90 CRI minimum
TLCI	95 typical, 90 minimum
FLICKER FREE	over 1000 fps
DIMENSIONS	370x308x68mm / 14.5"x12"x2.7"
WEIGHT	3.5 kg / 7.7 lbs
POWER DRAW	75W (5.2 Amps at 14.4 VDC – 0.32 Amps at 230VAC)
POWER SUPPLY	12-35V DC via XLR3 14.4V DC V-Lock or Gold mount battery plate 90-264V AC 50/60Hz
PHOTOMETRICS	2000 lux / 157 fc at 1m / 3 feet 250 lux / 19 fc at 3m / 10 feet
BEAM ANGLE	100°
LED RATED LIFE	more than 50,000 hours
COOLING	no-noise, fan-free passive cooling
PROTECTION	IP54 rain and dust proof, indoor or outdoor use

VL1-IP54-AC/V



Aladdin Bi-FLEX 4

- **Light Source:** Super high CRI Power LED's (200W)
- **CRI:** over 97
- **Color temperatur:** 2900K–6400K
- **Beam Angle:** 140°
- **Dimmer:** Dimming: (5%–100%)
- **Cooling:** passive cooling
- **Dimension:** 1080 x 300 x 5mm
- **Kit Weight:** 3800g
- **Dimmer Input:** 12V to 30V
- **Power Unit:** Automatic Voltage 90V–260V
- **Certification:** CE | TÜV | GS | UL



Aladin Bi-Flex 4 | 200W

	60cm/2ft	1m/3ft	2m/6ft	3m/9ft	CRI
Daylight 6000K	11000lux	6000lux	1800lux	840lux	98
BiColor 4200K	10000lux	5500lux	1700lux	800lux	97
Tungsten 3000K	8300lux	4200lux	1400lux	700lux	97

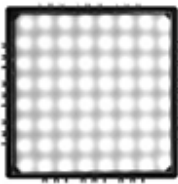
exalux BRIKS



PRÉSENTATION DU SYSTÈME

BRIKS est un éclairage LED ultra portable, breveté et puissant qui permet de créer des sources de lumière sur mesure et de s'adapter à toute situation de tournage, même la plus compliquée. Ces sources sont conçues pour délivrer une excellente qualité de lumière.

Le système multipoints EXALUX BRIKS est l'association de BRIKS, dalles LED de 9 cm x 9 cm s'assemblant telles des Legos, du câble SPLITTER reliant des groupes de BRIKS distantes et de l'application de pilotage sans fil Android X.LITE.



Dalle LED
X100

- ▶ Lumière LED diffuse
- ▶ CCT calibrée 2900 K à 6000 K
- ▶ Intensité de 0 à 100%
- ▶ IRC 90 @5600 K
- ▶ 500 lumens / 5,5W
- ▶ 9cm x 9cm x 1.5cm pour 170g



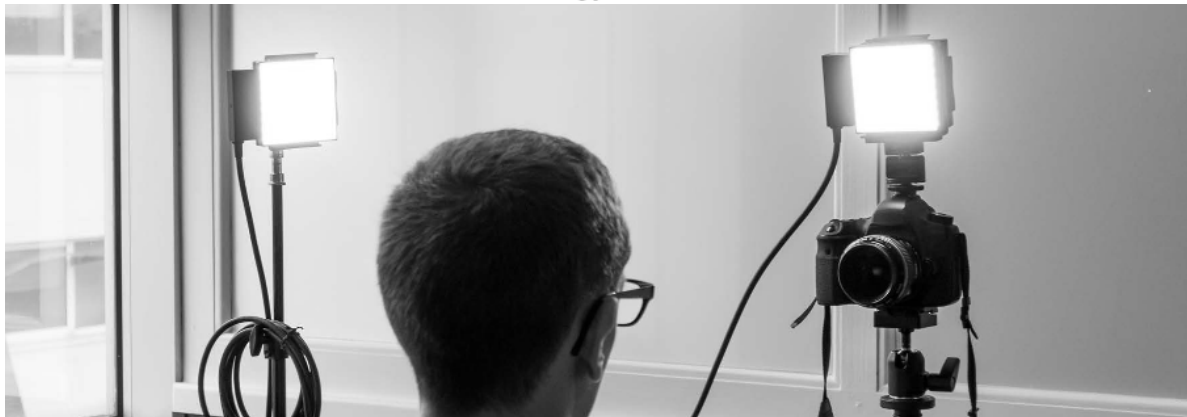
Contrôleur
CT100

- ▶ Réglage de la CCT et de l'intensité
- ▶ Réglages utilisateur
- ▶ Préréglages 3200 K/5600 K
- ▶ Bluetooth intégré
- ▶ Tension d'entrée 7,2 à 18 VDC
- ▶ Batterie type BP-U**



SPLITTER

- ▶ Câble de 0,5 à 10 m
- ▶ Jusqu'à 4 groupes de BRIKS connectés sur 1 seul contrôleur
- ▶ Compatible X.LITE
- ▶ Réglages individuels CCT et intensité



MODE SUPERFLUX

Ce mode, possible jusqu'à 4 BRIKS, permet d'augmenter de 60% la puissance d'éclairage.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

La faible consommation des BRIKS permet une grande autonomie sur des petits modèles de batteries, améliorant ainsi la transportabilité de nos systèmes.

NORMAL / SUPERFLUX	1 BRIKS ONE, STARTER KIT		2 BRIKS TWIN		3 BRIKS STRIP3, SHOOT IN CAR		4 BRIKS QUAD, LOCATION KIT	
ECLAIREMENT (lux @1m)	220	367	462	767	770	1190	1020	1510
POIDS	465 g		683 g		921 g		1,14 kg	
PUISSANCE	5,5W	12W	11W	23W	16,5W	34W	22W	45W

ANNEXE 12 - Batteries

BATTERIE SONY BPU60	
<p>Maximum voltage : 16,4V</p> <p>Nominal Voltage : 14,4V</p> <p>Nominal capacity : 57Wh</p> <p>Mass : 420g</p>	
BATTERIE CANON LP-E6N	
<p>Batterie Canon LP-E6N Lithium-Ion 7.2V, 1865mAh</p>	
BATTERIE SONY BPU90	
<p>Maximum voltage : 16,4V</p> <p>Nominal Voltage : 14,4V</p> <p>Nominal capacity : 85Wh</p> <p>Mass : 630g</p>	
BATTERIE BP-L60S	
<p>V-mount Battery</p> <p>Maximum voltage: 16,8V</p> <p>Nominal voltage: 14,4V</p> <p>Nominal capacity: 64,8Wh</p> <p>Mass : 800g</p>	
BATTERIE PANASONIC AG-VBR118	
<p>Battery PANASONIC Lithium-Ion Mo; Panasonic VBR Mount</p> <p>Capacity: 11,800 mAh</p> <p>Nominal voltage: 7,28 V</p> <p>Mass : 441 g</p>	

ANNEXE 13 - Micros SHOEPS

SCHOEPS












Mikrofone




Le Schoeps CMC 6 (associé ici à la capsule MK 4 cardioïde) appartient à cette famille de micros, grands favoris des plateaux de télévision et des studios de radio, qui y ont bâti leur réputation grâce à un grand nombre d'accessoires "actifs" permettant tout type d'agencements et de combinaisons. Leur précision et leur neutralité en ont fait des favoris de la prise de son stéréo au couple. Les préamplis CMC 5/CMC 6, qui se distinguent l'un de l'autre par leur possibilités d'alimentation, peuvent être séparés des capsules de la série MK via le câble actif KC (intégrant les FETs) ou via le coude GVC qui permet de désaxer la capsule par rapport au préampli. Les préamplis CMCx ne possèdent ni atténuateur, ni coupure de basses.

La capsule cardioïde MK 4 (capteur de gradient de pression) est plus sensible au vent et aux déplacements que son homologue omnidirectionnelle (capteur de pression). Elle nécessite donc une protection anti-vent (mousse, bonnette polyester B 20/W 20) dès qu'on la monte sur une perche mobile, ou qu'on la place à proximité de la bouche (plosives).

Capsules

 omni	 MK 2g for close pickup	 MK 2 Hg for medium distance
 cardioid	 MK 4g universally applicable	 MK 4 Vg universal; lateral pickup
 supercardioid	 MK 41g universally applicable	 MK 41 Vg universal; lateral pickup
 figure-8	 MK 8g for M/S, Blumlein	

Schoeps B20 :

Pince anti-vent pour captation rapprochée



Ne convient pas aux capsules micro: MK 4V, MK 41V, MK 4VXS, MK 6, MK 8 et tout type de microphone CCM

Schoeps W20 :

Pince anti-vent



Schoeps SG20 :

Pince pour micro diamètre 20 mm



Schoeps A20 :

Suspension élastique pour micro diamètre 20 mm



ANNEXE 14 - Mixette Sound Devices 633

SOUND  **DEVICES**

Mixette 2x3 entrées, 2 sorties A/D et 2 sorties Aux, avec enregistreur 10 pistes interne sur CF/SD



La 633, de Sound Devices, est une mixette compacte à six entrées, comprenant un enregistreur 10 pistes sur cartes SD et/ou Compact Flash ainsi qu'un module Timecode Ambient complet.

La machine est dotée de trois entrées micro/ligne sur connecteurs XLR, la première XLR pouvant être également utilisée comme entrée numérique, et trois entrées supplémentaires en niveau ligne sur connecteurs TA3 (mini-XLR).

Toutes les entrées sont assignables vers les six bus de sortie, à savoir droite/gauche et Aux 1/2/3 ou 4.

Outre la sortie stéréo XLR principale également utilisable en AES, on peut se servir des deux auxiliaires 1 et 2 sur TA3 ou sur mini-jack.

Côté enregistrement, on retrouve les classiques fichiers poly ou monophoniques au format WAV, non compressés, en 24 bits/ 48 kHz en 10 pistes mais aussi, pour faire plaisir aux puristes, un échantillonnage à 192 kHz en 6 pistes.

Les deux supports Compact Flash et carte SDHC peuvent soit enregistrer le même programme, soit être configurés de manière indépendante (par exemple mix sur une carte, totalité des bus sur l'autre). Trois sources d'alimentation sont possibles :

- externe 12-18 V sur Hirose 4 points ;
- 2 batteries internes LI- IOn du type L ;
- 6 piles LR 06.



ANNEXE 15 - Liaisons HF Sennheiser



EK 6042

Récepteur à deux canaux microphone broadcast

Récepteur slot-in à 2 canaux. Peut se connecter à pratiquement tous les systèmes sans fil Sennheiser, analogiques ou numériques. Bande de commutation large de 184 MHz et fonctions pratiques incorporées

Les accessoires optionnels comme le boîtier de face arrière et le pack de batteries permettent d'utiliser l'EK 6042 de façon autonome. La configuration automatique autorise la mise en service de n'importe quel microphone en moins de 5 secondes



CA 6042 XLR

mini XLR5F – 2 x XLR3M



CBL104: 3.5mm Stereo Jack to 5-pin Mini-XLR Female Cable

Réponse en fréquence	40 to 20,000 Hz (+/- 3.0 dB)
Sortie audio	5-pin mini-XLR-M, balanced / MAIN 1 and 2, digital: 0 dBFs, AES3, 48 kHz, 24 bit / MAIN1 and 2, analogue: -22 dBu to +8 dB (adjustable)
Bande passante commutable	184 MHz, in steps of 5 kHz
Plage de fréquences	470 to 654 MHz

SK 5212-II N

Émetteur de poche supérieur et polyvalent avec bande de commutation s'étendant jusqu'à 184 MHz. « Mode à faible intermodulation » pour accroître l'immunité aux perturbations, surtout pendant le fonctionnement multicanal. Boîtier compact et robuste.

Réponse en fréquence	606 - 790 MHz 776 - 866 MHz 614 - 697,9 MHz 614 - 798 MHz 470 - 638 MHz
Connecteur audio	Lemo 3 broches
Fréquences audio	60 – 20 000 Hz
Alimentation	1 pile AA



CABLE LEMO 3-pin to XLR-3F



BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2019
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 33/39



NetExplorer

Solution sécurisée pour le partage de fichiers collaboratif et le stockage de documents en ligne

NetExplorer, c'est quoi ?

NetExplorer est **une solution de stockage et partage de fichiers** qui va vous permettre d'enregistrer vos données (fichiers, images, dossiers, ...) à distance en toute sécurité, et de les partager.

Fini les pertes de données !

LA PLATEFORME NetExplorer

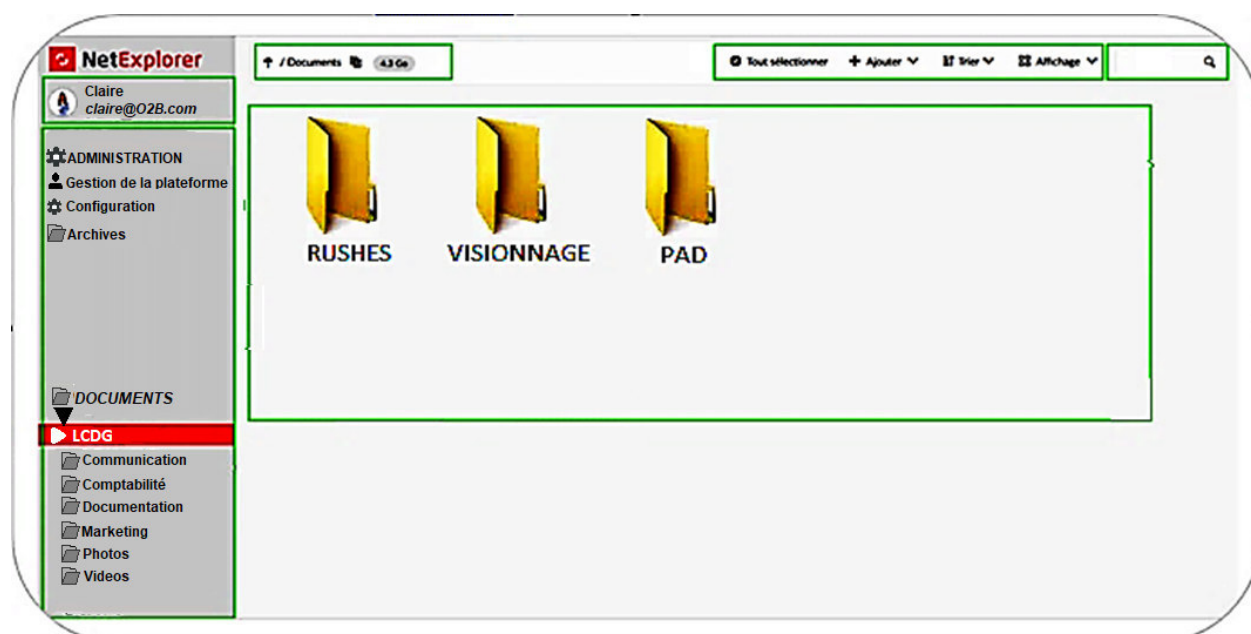
Votre plateforme NetExplorer, est accessible depuis votre navigateur Internet quel que soit votre rôle, administrateur ou utilisateur, le point d'entrée est le même pour tous.

- Saisissez dans votre navigateur l'URL de votre plateforme.

Elle est de type <https://O2B.netexplorer.pro>.

- Saisissez votre identifiant et votre mot de passe.

- Une fois connecté, vous obtenez l'écran ci-dessous :



ANNEXE 16 (2/2)

LES LIENS DE TÉLÉCHÈGEMENT

Un lien de téléchargement permet à vos utilisateurs de sélectionner des fichiers ou des dossiers et de les partager avec des collaborateurs interne ou externe à la plateforme. Ces derniers pourront uniquement télécharger les fichiers ou les dossiers.

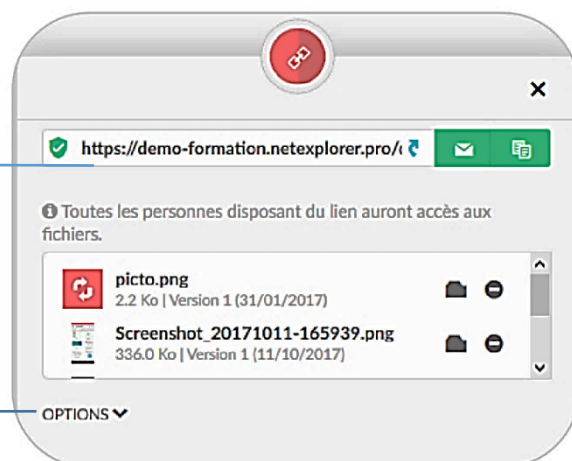
Un lien de téléchargement possède des attributs optionnels (Onglet OPTIONS) permettant de contrôler l'accès aux données :

Pour créer un lien de téléchargement :

faites un clic-droit sur le fichier ou le dossier et sélectionnez *Partager le lien de téléchargement*.

Date d'expiration du lien : limiter dans le temps ce lien de téléchargement.

- **Mot de passe** : sécuriser l'accès au lien, vous pouvez ajouter un mot de passe.
- **Nombre maximal de téléchargements** : limiter le nombre de téléchargements
- **Recevoir un accusé de réception** : être averti par mail lorsqu'un téléchargement est réalisé.



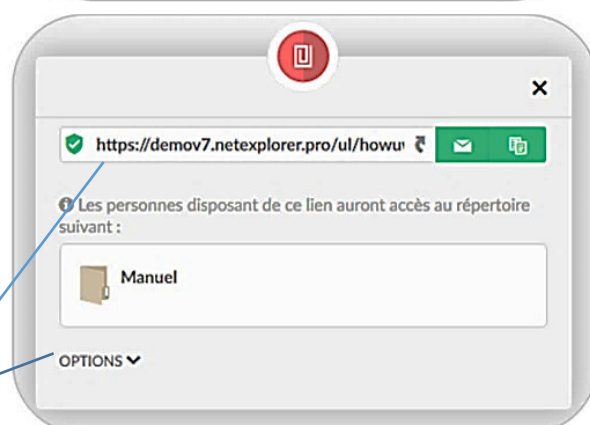
LES LIENS DE DÉPÔT

Un lien de dépôt permet à vos utilisateurs de mettre à disposition à des collaborateurs interne ou externe un espace dédié aux dépôts de fichiers et de dossiers.

Pour créer un lien de dépôt :

faites un clic-droit sur le fichier ou le dossier et sélectionnez *Recevoir des fichiers ici*

- Date de validité du lien



Titre : LA COUR DES GRANDS
Durée : 52'
Réalisateur : Philippe Saada
Producteur délégué : Olivier de Bannes



PLANNING PREVISIONNEL

Préparation	4 septembre - 3 novembre 2017
Tournage	13 novembre - 2 décembre 2017
Montage	4 décembre - 19 janvier 2018 1er visionnage chaîne: 6 janvier 2018 Validation montage avant mixage: 9 février 2018
Postproduction	Fin janvier - février 2018
Livraison PAD	16 avril 2018

ANNEXE 17 - SONY – Structure des fichiers

SONY®

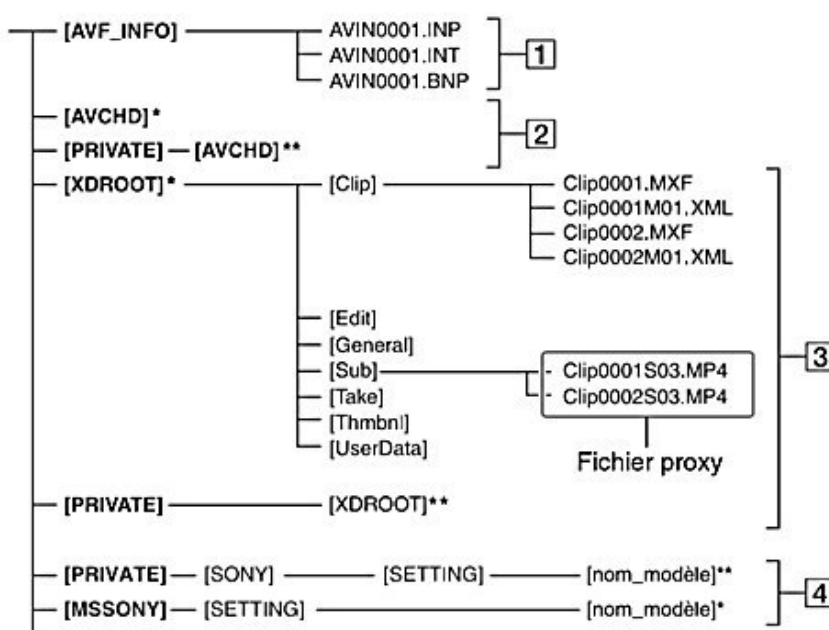
Camescope à mémoire
à semi-conducteur

XDCAM

XAVC AVCHD Progressive Exmor
MEMORIA AC HDMI N



Structure des fichiers / dossiers sur la carte mémoire



1 Fichiers de gestion des images

Si vous supprimez les fichiers, vous ne pouvez pas enregistrer/lire les images correctement.

Par défaut, les fichiers sont masqués et ne sont généralement pas affichés.

2 Dossier des informations de gestion des films AVCHD

Ce dossier contient les données d'enregistrement des fichiers de film AVCHD. Ne modifiez pas les fichiers ou les dossiers du caméscope depuis l'ordinateur. Vous risqueriez d'endommager les fichiers d'image ou d'empêcher leur lecture.

3 Dossier des informations de gestion des films XAVC HD/4K (QFHD)

Ce dossier contient les données d'enregistrement des fichiers de film XAVC HD/4K (QFHD). Ne modifiez pas les fichiers ou les dossiers du caméscope depuis l'ordinateur. Vous risqueriez d'endommager les fichiers d'image ou d'empêcher leur lecture.

Les numéros des fichiers s'incrémentent automatiquement.

ANNEXE 18 - AVID Média Composer – Supportes Video File Formats



Legend	
Native Formats	Media formats whose codec is natively supported. Therefore, no additional processing of the media is required during acquisition into the Avid editing application. The media is simply wrapped so that it can be stored directly in the Avid MediaFiles folder. During import, these formats will come in much more quickly (i.e. Fast import), and can also be consolidated, transcoded or rendered in their native format.
Non-native Formats	Media formats whose codec is not natively supported by the editing system. These formats require transcoding during acquisition before they can be stored in the Avid MediaFiles folder.

Industry Format	Device Format Trademark	Subformat	Container Format	Codec	Standard	Link to file	Native Write-back	Export to file (original format)	AirSpeed Ingest	AirSpeed Play-to-Air (STP)	Interplay Support
	Sony XAVC Long	XAVC Long GOP	MXF OP-1A	AVC-Long G25 AVC-Long G35 AVC-Long G50	HD	✓		✓	✓	✓	✓
	Sony XAVC	XAVC			SD	✓	✓	✓			
	Sony XAVC-S	MPEG-4	MPEG-4	MPEG-4	HD, UHD, 4K, 2K	✓		✓			
XDCAM	Sony MPEG	MPEG-IMX	MXF OP-1A	MPEG-2 I-Frame 30	SD	✓	✓	✓	✓		✓
XDCAMEX	Sony XDCAM EX	XDCAM EX35				✓					✓
XDCAM HD	Sony XDCAM	XDCAM HD17.5 XDCAM HD35 XDCAM HD50 XDCAM HD420 XDCAM HD422	MXF OP-1A	MPEG-2 Long-GOP	HD	✓	✓	✓	✓		✓
				MPEG-2 I-Frame 40	SD	✓	✓	✓			✓
				MPEG-2 I-Frame 50	SD	✓	✓	✓	✓		
XDCAM Proxy	Sony XDCAM Proxy	MPEG-4	MPEG-4	MPEG-4 Advanced Simple Real Time	SD	✓					✓
	Sony XDCAM EX	XDCAM EX	AVI or MP4 or MXF OP-1A	DV 25 MPEG-2 Long-GOP	SD HD	✓ ✓					

ANNEXE 19 - Da Vinci Resolve – Supported Formats and Codecs

DaVinci Resolve



Supported Formats and Codecs

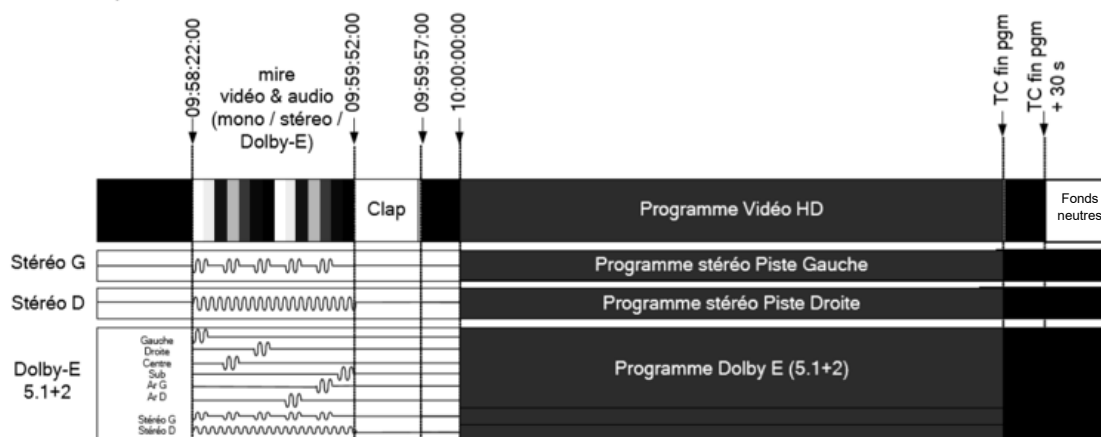
Format	File Ex.	Codec	Mac OS		Windows 10		Linux	
			Decode	Encode	Decode	Encode	Decode	Encode
MXF OP1A	mxf	Sony F55, X-OCN LT	Yes	-	Yes	-	Yes	-
MXF OP1A	mxf	Sony F55, X-OCN ST	Yes	-	Yes	-	Yes	-
MXF OP1A	mxf	Sony FS700, Z100 8 & 16 bit	Yes	-	Yes	-	Yes	-
MXF OP1A	mxf	Sony MPEG4 422 (255Mbit)	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
MXF OP1A	mxf	Sony MPEG4 422 (450Mbit)	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
MXF OP1A	mxf	Sony MPEG4 444 (450Mbit)	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
MXF OP1A	mxf	Sony XAVC Intra CBG 100 1280x720	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
MXF OP1A	mxf	Sony XAVC Intra CBG 100 1920x1080	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
MXF OP1A	mxf	Sony XAVC Intra CBG 100 2040x1080	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
MXF OP1A	mxf	Sony XAVC Intra CBG 200 1920x1080	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
MXF OP1A	mxf	Sony XAVC Intra CBG 300 3840x2160	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
MXF OP1A	mxf	Sony XAVC Intra CBG 300 4096x2160	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
MXF OP1A	mxf	Sony XAVC Intra CBG 480 3840x2160	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
MXF OP1A	mxf	Sony XAVC Intra CBG 480 4096x2160	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
MXF OP1A	mxf	Sony XAVC Intra CBG 50 1440x1080	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
MXF OP1A	mxf	Sony XAVC Intra VBR 100 2048x1080	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
MXF OP1A	mxf	Sony XAVC Intra VBR 300 3840x2160	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
MXF OP1A	mxf	Sony XAVC Intra VBR 300 4096x2160	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
MXF OP1A	mxf	Sony XAVC Intra VBR 480 3840x2160	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
MXF OP1A	mxf	Sony XAVC Intra VBR 480 4096x2160	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
MXF OP1A	mxf	Sony XDCAM EX HQ 4:2:0 1080i25 (35 Mb/s VBR)	Yes	-	Yes	-	Yes	-
MXF OP1A	mxf	Sony XDCAM EX HQ 4:2:0 1080i59.94 (35 Mb/s VBR)	Yes	-	Yes	-	Yes	-
MXF OP1A	mxf	Sony XDCAM EX HQ 4:2:0 1080p23.98 (35 Mb/s VBR)	Yes	-	Yes	-	Yes	-
MXF OP1A	mxf	Sony XDCAM EX HQ 4:2:0 1080p25 (35 Mb/s VBR)	Yes	-	Yes	-	Yes	-
MXF OP1A	mxf	Sony XDCAM EX HQ 4:2:0 1080p29.97 (35 Mb/s VBR)	Yes	-	Yes	-	Yes	-
MXF OP1A	mxf	Sony XDCAM EX HQ 4:2:0 720p23.98 (35 Mb/s VBR)	Yes	-	Yes	-	Yes	-
MXF OP1A	mxf	Sony XDCAM EX HQ 4:2:0 720p25 (35 Mb/s VBR)	Yes	-	Yes	-	Yes	-
MXF OP1A	mxf	Sony XDCAM EX HQ 4:2:0 720p29.97 (35 Mb/s VBR)	Yes	-	Yes	-	Yes	-
MXF OP1A	mxf	Sony XDCAM EX HQ 4:2:0 720p50 (35 Mb/s VBR)	Yes	-	Yes	-	Yes	-
MXF OP1A	mxf	Sony XDCAM EX HQ 4:2:0 720p59.94 (35 Mb/s VBR)	Yes	-	Yes	-	Yes	-
MXF OP1A	mxf	Sony XDCAM EX SP 4:2:0 1080p23.98 (25 Mb/s CBR)	Yes	-	Yes	-	Yes	-
MXF OP1A	mxf	Sony XDCAM EX SP 4:2:0 1080p25 (25 Mb/s CBR)	Yes	-	Yes	-	Yes	-
MXF OP1A	mxf	Sony XDCAM EX SP 4:2:0 1080p29.97 (25 Mb/s CBR)	Yes	-	Yes	-	Yes	-
MXF OP1A	mxf	Sony XDCAM HD HQ 4:2:0 1080i50 (35 Mb/s)	Yes	-	Yes	-	Yes	-

CST - RT – 017 - TV – v3.0 - 2011

Recommandation Technique PAD Editeurs (CST/FICAM/HDFORUM)

- ORGANISATION DU CONTENU

Le schéma suivant illustre graphiquement l'organisation attendue de la bande en terme d'audio, vidéo et time code. Il se décompose comme suit :



ORGANISATION DU PAD « LA COUR DES GRANDS » POUR LA LIVRAISON

